UNE REVOLUTION DANS LES ASSURANCES AU BENIN

Malgré le développement fulgurant du numérique ces dernières décennies, nombreux sont les pays d'Afrique à la traîne en ce qui concerne la digitalisation de leurs systèmes. Cela se remarque encore plus dans le secteur des banques et assurances ici au Bénin. Nombre des compagnies d'assurances utilisent des applications peu performantes et inadaptés à la complexité et la réalité du milieu. Cet état de chose entraine une grande lenteur dans le traitement des requêtes des assurés et bénéficiaires de contrats d'assurances notamment en ce qui concerne le règlement de sinistres.

Notre projet constituera donc à la mise en place un système dans l'ère du temps incontournable dans le domaine des assurances et particulièrement dans la gestion des sinistres.

En effet, le règlement des sinistres passe par une étape essentielle : La collecte des données sur les circonstances de l'accident. Cela peut s'avérer compliqué sans système de vidéosurveillance. Ainsi, il faille se baser sur les dires des personnes impliqués dans l'accident et les témoins. Cependant, la fiabilité des données ainsi collectées laisse à désirer, cela entrainant parfois des cas de déclarations de sinistres fictifs et des fraudes. La faible mention des données ne permet pas d'automatiser certains processus comme par exemple la détermination du pourcentage de responsabilité de chaque conducteur dans le sinistre. C'est pour cela que nous allons utiliser la nouvelle fonctionnalité des iPhone 14 et des Apple Watch Séries 8 : la détection de collision mais également les cameras disponibles sur la plupart des nouveaux modèles de voiture avec les différentes compétences que nous aurons acquises au cours de notre formation en intelligence artificiel /traitement de donnée, afin d'avoir une bonne reproduction de la scène du sinistre. Cela permettra dans un premier temps d'avoir une reproduction fidèle du sinistre survenu et ainsi d'éviter les cas de fraudes. Ensuite, grâce aux connaissances acquises en Intelligence artificiel, la réalisation dudit projet permettra de déterminer automatiquement la responsabilité des personnes impliqués dans le sinistre.